



Inscriptions nouveaux élèves de 2de Générale, 1^{ère} Année CAP, 2de BAC-PRO, 1^{ère} Année BTS, 3^{ème} PRE-METIERS Année scolaire 2025-2026

Contact Tél : 0596 54 32 26 - mail : ce.9720771f@ac-martinique.fr

DATES	NIVEAUX
Du 30.06 au 04.07.2025 De 8h-12h30	NOTIFICATION AFFECTATION OBLIGATOIRE Seconde générale et technologique Seconde BAC-Pro - 1 ^{ère} année CAP - 3 ^{ème} Prépa-Métiers
07.07.2025 Au 11.07.2025 De 8h – 12h30	1 ^{ème} année BTS EB et 1 ^{ère} année BTS MEC Affectations tardives ou dérogatoires

PROCEDURE

1. Sur le site du Lycée <https://site.ac-martinique.fr/lyc-lajettee/>, télécharger le dossier d'inscription qui vous concerne, le compléter et y joindre les pièces nécessaires (**voir liste sur le site**) *.
2. Sur le site <https://educonnect.education.gouv.fr>, mettre à jour vos coordonnées et saisir votre **pré-inscription** dans SIECLE. Munissez-vous de vos identifiants fournis par le collège.

* **DOCUMENTS OBLIGATOIRES A REMETTRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION SUR PLACE**

PREPARER tous les documents dans **UN DOSSIER** et ramener le tout au lycée en **PRESENTIEL** le jour de l'inscription conformément aux dates fixées dans le planning ci-dessus.

- La fiche SIECLE remise par l'établissement d'origine
- L'exéat (**Certificat de Fin de scolarité remis par l'établissement d'origine**)
- La notification d'affectation (**Remise par l'établissement d'origine**)
- **Pour les BTS Consulter et imprimer la réponse de PARCOURSUP**
- L'autorisation parentale sur la sortie des élèves demi-pensionnaires majeurs ou mineurs durant la pause méridienne (**A télécharger sur le site du LPO**).
- 6 photos d'identité
- L'attestation d'assurance valable au 01/09/2025 ou année civile
- La fiche d'inscription complétée (**A télécharger sur le site du Lycée**)
- **Pour les élèves de la voie professionnelle**
 - la fiche santé (**A télécharger sur le site**)
 - la copie des pages de vaccinations du carnet de santé

FRAIS DE DEMI-PENSION ET INTERNAT

Veuillez consulter les informations qui seront diffusées à cet effet sur le site du LPO François.

L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT SERA EFFECTIVE SI SON DOSSIER EST COMPLET. UNE ATTESTATION VOUS SERA REMISE OU TRANSMISE PAR MAIL APRES CONTROLE ET VALIDATION PAR L'ETABLISSEMENT